



REGLEMENT

**COUPE DE
FRANCE**



2022-2023

SOMMAIRE

ARTICLE 1. OBJET	3
ARTICLE 2. PARTICIPATION.....	3
ARTICLE 3. CATEGORIES D'AGES	5
ARTICLE 4. CALENDRIER	5
ARTICLE 5. PROGRAMME SPORTIF	6
ARTICLE 6. ENGAGEMENTS.....	6
ARTICLE 7. MATERIEL.....	7
ARTICLE 8. PORT DES MAILLOTS.....	8
ARTICLE 9. ATTRIBUTION DES DOSSARDS et ORDRE DE DEPARTS	8
ARTICLE 10. REUNIONS DE PRE-COMPETITION	13
ARTICLE 11. OUVERTURE DU CIRCUIT	13
ARTICLE 12. ATTRIBUTION DES BOXES DE DEPANNAGE.....	13
ARTICLE 13. APPEL DES COUREURS	13
ARTICLE 14. COUREURS DOUBLÉS & RÈGLE DES 80%	14
ARTICLE 15. CEREMONIES PROTOCOLAIRES	14
ARTICLE 16. CLASSEMENT DE LA COUPE DE FRANCE.....	15
ARTICLE 17. ATTRIBUTION DES POINTS UCI	16
ARTICLE 18. PUBLICATION DES RESULTATS	16
ARTICLE 19. PRIX COUREURS	16
ARTICLE 19. QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE.....	17
ARTICLE 20. ORDRE DES COMITES REGIONAUX	17

ARTICLE 1. OBJET

La Coupe de France de Cyclo-cross est organisée par la Fédération Française de Cyclisme dans le but de promouvoir l'activité du Cyclo-cross au cours de la saison qui se déroule de septembre à février. Un classement général aux points constitue le classement de la Coupe de France de Cyclo-Cross.

La Coupe de France de Cyclo-cross se compose de 6 manches sur 3 lieux différents lors de 3 week-ends organisés à l'automne.

Ces 6 manches concernent les catégories dites UCI soit Juniors, Espoirs U23, Elite, Hommes et Femmes tandis que les catégories Cadets U17 Garçons, Cadettes U17 Filles et Masters ont 3 manches sur la saison. Les catégories dites UCI pourront ainsi récolter, au cours d'un même déplacement, à la fois des points pour le classement UCI et des points pour le classement général de la Coupe de France, et ce à 2 reprises sur un même week-end.

ARTICLE 2. PARTICIPATION

Epreuve Cadets U17 Garçons et Cadettes U17 Filles :

- Les cyclistes titulaires d'une licence Cadet U17 FFC selon les quotas définis ci-après.
- Dans le cadre d'accords frontaliers pour la région d'organisation, les coureurs ayant une licence d'une fédération étrangère affiliée à l'UCI peuvent être admis. Ceux-ci, néanmoins ne figureront pas au classement général de la Coupe de France de Cyclo-cross.

Quotas de qualification via inter région U17 Filles :

2022-2023	U17 Filles
Effectif Cible = 45	
Qualifiés Zone Nord Est	Les 11 premières de l'inter région sont qualifiées pour la Coupe de France
Qualifiés Zone Sud Est	Les 9 premières de l'inter région sont qualifiées pour la Coupe de France
Qualifiés Zone Sud Ouest	Les 5 premières de l'inter région sont qualifiées pour la Coupe de France
Qualifiés Zone Nord Ouest	Les 20 premières de l'inter région sont qualifiées pour la Coupe de France

Chaque Comité Régional peut sélectionner, en complément, **trois U17 Filles** parmi les coureurs n'étant pas qualifiés via leur résultat sur l'épreuve inter région. Ces quotas supplémentaires peuvent être attribués à des coureurs différents sur chacune des manches de Coupe de France.

Quotas de qualification via inter région U17 Garçons :

2022-2023	U17 Garçons
Effectif Cible = 120	
Qualifiés Zone Nord Est	Les 47 premiers de l'inter région sont qualifiés pour la Coupe de France
Qualifiés Zone Sud Est	Les 18 premiers de l'inter région sont qualifiés pour la Coupe de France
Qualifiés Zone Sud Ouest	Les 16 premiers de l'inter région sont qualifiés pour la Coupe de France
Qualifiés Zone Nord Ouest	Les 40 premiers de l'inter région sont qualifiés pour la Coupe de France

Chaque Comité Régional peut sélectionner, en complément, **quatre U17 Garçons** parmi les coureurs n'étant pas qualifiés via leur résultat sur l'épreuve inter région. Ces quotas supplémentaires peuvent être attribués à des coureurs différents sur chacune des manches de Coupe de France.

Epreuve Juniors Hommes et Femmes :

- Les cyclistes titulaires d'une licence Junior Elite ou Open FFC âgés de 17 et 18 ans en 2023 (nés en 2005 et 2006).
- Les coureurs étrangers de 17 et 18 ans figureront au classement général de la Coupe de France de Cyclo-cross.

Epreuves Espoirs U23 Hommes, Elites Femmes et Elites Hommes :

- Les cyclistes titulaires d'une licence Elite Professionnel, 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie Elite, Open 1 ou Open 2 FFC.
- Les coureurs étrangers figureront au classement général de la Coupe de France de Cyclo-cross.

Conformément au règlement UCI (article 1.1.036), les coureurs Hommes de moins de 23 ans appartenant à une équipe UCI World Team perdent de facto leur statut Espoirs U23 et courent dans la catégorie Elite Homme.

Les coureurs français de moins de 23 ans pourront participer à la Coupe de France Elite Homme à condition d'apparaître sur la liste établie par la Direction Technique Nationale.

Epreuve Masters Hommes et Femmes :

- Les coureurs de nationalité françaises et étrangères titulaires d'une licence d'une fédération affiliée à l'UCI de série Pass Cyclisme Access minimum âgés de 35 ans et plus.
- Les coureurs amateurs titulaires d'une licence FFC de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégorie, Pass Cyclisme Open, Pass Cyclisme Elite, Open ou Access minimum âgés de 35 ans et plus.

Les coureurs membres d'un groupe sportif enregistré à l'UCI et/ou tout coureur classé avec au moins 100 points au classement individuel cyclo-cross UCI publié après la première épreuve de la coupe du monde cyclo-cross UCI de la saison en cours ne peuvent y participer.

Chaque coureur peut faire le choix de participer à l'épreuve Master et/ou Elite lors de chaque week-end de Coupe de France

Les épreuves sont regroupées par âge et un classement scratch unique par épreuve sera établi :

- Une épreuve Masters Femmes regroupant toutes les catégories d'âges : Masters Femmes 1 (35 - 39 ans) à Masters Femmes 8 (70 ans et plus)
- Une épreuve Masters Hommes regroupant les catégories d'âges : Masters Hommes 1 (35 - 39 ans) à Masters Hommes 3 (45 - 49 ans)
- Une épreuve Masters Hommes regroupant les catégories d'âges : Masters Hommes 4 (50 - 54 ans) à Masters Hommes 8 (70 ans et plus)

Equipes reconnues par l'UCI :

Les coureurs, hommes et femmes, appartenant aux équipes suivantes sont autorisés à courir les épreuves de cyclo-cross sous le nom et les couleurs de leur équipe respective :

- Equipes Cyclo-cross UCI et Equipes professionnelles Cyclo-cross UCI, comme définies au chapitre V, Titre V Cyclo-cross du règlement UCI.
- Equipes Route UCI, comme définies aux chapitres XV, XVI et XVII, Titre II Epreuves sur Route du règlement UCI.
- Equipes VTT UCI, comme définies aux chapitres IX et X, Titre IV Mountain Bike du règlement UCI du règlement UCI.

Equipes reconnues par la FFC :

Les coureurs, hommes et femmes, appartenant aux structures ayant été labellisées sont autorisés à courir les épreuves de cyclo-cross sous le nom et les couleurs de leur équipe.

ARTICLE 3. CATEGORIES D'AGES

La Coupe de France de Cyclo-cross regroupe plusieurs épreuves réservées aux catégories d'âges ci-après :

- ~~Cadette~~ **U17 Filles** : concurrentes nées en 2007 et 2008
- ~~Cadet~~ **U17 Garçons** : coureurs nés en 2007 et 2008
- Juniors Femmes : concurrentes nées en 2005 et 2006
- Juniors Hommes : coureurs nés en 2005 et 2006
- ~~Espoirs~~ **U23 Hommes** : coureurs nés en 2001, 2002, 2003 et 2004
- Elite Femmes : concurrentes nées en 2004 et avant
- Elite Hommes : coureurs nés en 2000 et avant

L'épreuve Masters Hommes et Femmes, coureurs nés en :

- ~~Masters 1 : 30-34 ans / 1992 - 1988~~
- **Masters 1 : 35-39 ans / 1988 - 1984**
- **Masters 2 : 40-44 ans / 1983 - 1979**
- **Masters 3 : 45-49 ans / 1978 - 1974**
- **Masters 4 : 50-54 ans / 1973 - 1969**
- **Masters 5 : 55-59 ans / 1968 - 1964**
- **Masters 6 : 60-64 ans / 1963 - 1959**
- **Masters 7 : 65-69 ans / 1958 - 1954**
- **Masters 8 : 70 ans et + / 1953 et avant**

ARTICLE 4. CALENDRIER

La Coupe de France de Cyclo-cross se compose de 3 week-ends inscrits au calendrier UCI en classe 2. Ceux-ci auront lieu suivant le calendrier ci-après et concernent toutes les catégories d'âges selon le programme sportif :

Dates	Lieux
22 et 23 octobre 2022	Nommay (Doubs, Bourgogne-Franche-Comté)
19 et 20 novembre 2022	Camors (Morbihan, Bretagne)
3 et 4 décembre 2022	Troyes (Aube, Grand Est)

Le jour de ces épreuves, aucun coureur **Elite** Professionnel et de 1^{ère} catégorie **Elite** ne pourra participer à une épreuve de cyclo-cross dans le comité régional ou à moins de 150 Km de cette Coupe de France.

ARTICLE 5. PROGRAMME SPORTIF

Le programme sportif des manches de Coupe de France par week-end est le suivant :

Jour	Epreuve	Horaires d'appel	Horaires de début	Durée	Horaires de fin	Début protocole	Fin protocole
Vendredi	Retrait dossards + accréditations toutes épreuves	/	13:00	6:00	19:00	/	/
	Validation circuit par Président du jury	/	13:00	1:00	14:00	/	/
	Entraînements officiels circuit	/	15:00	2:00	17:00	/	/
Samedi	Retrait dossards + accréditations toutes épreuves	/	8:00	5:00	13:00	/	/
	Entraînements officiels circuit	/	8:00	1:00	9:00	/	/
	Epreuve Masters Hommes 4 à 8 (50 à 70 ans et +)	8:55	9:05	0:40	9:45	12:00	12:10
	Epreuve Masters Hommes 1 à 3 (35 à 49 ans)	9:55	10:05	0:50	10:55	12:10	12:20
	Epreuves Juniors Femmes (40') & Masters Femmes 1 à 8 (30')	11:05	11:15	0:40	11:55	12:20	12:30
	Entraînements officiels circuit	/	12:00	1:00	13:00	/	/
	Epreuve Juniors Hommes	13:05	13:20	0:40	14:00	16:40	16:50
	Epreuve Elite & U23 Femmes	14:10	14:20	0:45	15:05	16:50	17:00
	Epreuve Elite & U23 Hommes	15:20	15:35	1:00	16:35	17:00	17:10
Retrait dossards + accréditations toutes épreuves	/	15:30	2:30	18:00	/	/	
Dimanche	Retrait dossards + accréditations toutes épreuves	/	7:00	4:00	11:00	/	/
	Entraînements officiels circuit	/	7:45	1:00	8:45	/	/
	Epreuves Juniors Femmes (40') & U17 Filles (30' / Départ décalé)	8:40	8:50	0:40	9:30	9:40	9:50
	Epreuve U17 Garçons	9:50	10:05	0:30	10:35	10:45	10:55
	Epreuve Juniors Hommes	10:55	11:10	0:40	11:50	12:00	12:10
	Entraînements officiels circuit	/	11:55	1:00	12:55	/	/
	Epreuve U23 Hommes	12:50	13:00	0:50	13:50	14:00	14:10
	Epreuve Elite & U23 Femmes	14:15	14:25	0:45	15:10	15:20	15:30
Epreuve Elite Hommes	15:35	15:45	1:00	16:45	16:55	17:05	

* Pour l'épreuve rassemblant les Espoirs U23 et les Elites Hommes du samedi après-midi, un classement scratch sera établi. Les points UCI seront attribués conformément au barème de points UCI Elite Hommes selon la réglementation UCI en vigueur.

Mais, le barème de points Coupe de France sera appliqué à chaque catégorie d'âge.

Exemple : Un Espoir U23 Homme arrivant 2^{ème} au scratch (sachant que le 1^{er} est un Elite) de l'épreuve du samedi après-midi prendra donc 45 points correspondant à la 1^{ère} place Espoir U23 du classement de Coupe de France.

La mise en grille de cette épreuve Espoirs U23 / Elite Homme sera composée d'une alternance entre un coureur Elite Homme et un coureur Espoir U23 Homme selon les critères existants pour chacune des catégories.

ARTICLE 6. ENGAGEMENTS

L'engagement aux épreuves devra se faire par internet sur la plateforme FFC « Cicle web » à partir du site internet de la FFC, rubrique « Engagements Cyclo-cross » pour les clubs, les comités départementaux, les comités régionaux ainsi que les teams VTT et Cyclo-cross possédant des accès à Cicle web. Ce compte Cicle web doit être alimenté financièrement par les structures elles-mêmes.

Les coureurs appartenant à des équipes UCI Route et les coureurs étrangers devront s'engager individuellement par email auprès de la FFC à b.gicquello@ffc.fr.

Les montants des engagements par participant et par épreuve sont les suivants :

- 13,00 € pour les Cadets U17 Garçons et Cadettes U17 Filles
- 16,00 € de Juniors à Elite
- 21,00 € pour les Masters

Les engagements sont clos le lundi précédant le week-end de compétitions à 20h00.
Aucun engagement sur place n'est possible.

Engagements tardifs :

En cas d'engagement tardif, les coureurs seront admis à participer, mais la structure engageante en question sera pénalisée en payant le double de l'engagement initial de la catégorie d'âge concernée par coureur. Cet engagement tardif n'aura aucune incidence sur la position de la grille de départ du coureur concerné.

Les engagements tardifs prendront fin 48h après la clôture des engagements classiques soit le mercredi à 20h00.

Cette pénalité financière devra être payée sur la plateforme d'engagement en ligne.

Engagement des coureurs Cadets U17 :

À la suite de la mise en place des quotas de sélection sur les épreuves inter région pour les coureurs Cadets U17, les engagements de ces coureurs uniquement, sont gérés par leur Comité Régional qu'ils soient dans une sélection régionale, une sélection départementale, ou sous les couleurs de leur club.

Il revient donc à chaque Comité Régional la responsabilité :

- de faire respecter le quota indiqué par le présent règlement,
- d'engager sur la plateforme « Cicle web » les coureurs, en fonction de la liste des qualifiés via les épreuves inter région (liste transmise par la Direction des Évènements et de la Réglementation Sportive), en indiquant la structure engageante (club, comité départemental ou comité régional).

Ensuite, chaque comité régional est libre de facturer les engagements aux structures sous lesquelles les différents coureurs vont participer.

Accréditations :

Pour tout engagement effectué, seront délivrées :

- 1 accréditation pour un assistant départ / arrivée sans accès au poste de dépannage
- 1 accréditation pour un assistant mécanicien avec accès au poste de dépannage
- Le coureur devra utiliser son dossard pour accéder au site d'organisation
- 1 pass parking pour un véhicule par coureur individuel

Transpondeurs :

Si un coureur n'a pas rendu ou a perdu son transpondeur, le prestataire informatique de la FFC transmettra une facture de 60,00 € TTC par transpondeur manquant à la structure engageante du coureur.

ARTICLE 7. MATERIEL

Sur l'ensemble des épreuves du calendrier régional et national de Cyclo-cross (Coupes de France et Championnats de France compris), deux vélos maximums par coureur sont autorisés et identifiés pour les participants des catégories Cadets U17 Garçons et Cadettes U17 Filles. La mise en place de l'identification est à la charge de la FFC sur les Coupes de France et les Championnats de France.

ARTICLE 8. PORT DES MAILLOTS

Les participants doivent porter les maillots ci-dessous :

- 1) Le champion du Monde en titre doit porter ce maillot en course, s'il est encore titulaire de cette catégorie
- 2) Le champion d'Europe en titre doit porter ce maillot en course
- 3) Le champion national doit également porter ce maillot en course
- 4) Les coureurs (Elite Hommes, **Espoirs U23** Hommes et Elite Femmes) des équipes UCI Route, VTT, Cyclo-cross et Teams Cyclo-cross FFC doivent porter le maillot d'équipe obligatoirement
- 5) Les autres coureurs doivent porter leurs maillots de clubs, de sélection départementale ou de sélection régionale

Selon l'article 10.3.068 du Titre X Equipement, lorsqu'il n'est plus détenteur du titre de Champion de France, un coureur détenteur du titre en Elite peut apposer sur le col et sur les bords des manches de son maillot et cuissard un liseré bleu, blanc, rouge. Toutefois, il ne peut porter un tel maillot que dans les épreuves de la discipline, de la spécialité et de la catégorie dans laquelle il a obtenu le titre et dans aucune autre épreuve.

Toute infraction à ces dispositions entraîne le refus de départ, ou la mise hors course.

ARTICLE 9. ATTRIBUTION DES DOSSARDS ET ORDRE DE DEPARTS

L'ordre des dossards est indépendant de la grille de départ.

Définitions des intitulés utilisés dans les règles d'attribution des dossards et / ou dans l'ordre des départs :

- **« Autres concurrents » dans l'attribution des dossards :** les coureurs sont listés par comité régional, dans l'ordre alphabétique des comités régionaux. A l'intérieur de chaque comité régional, on placera en priorité :
 - la sélection régionale
 - les sélections départementales
 - les clubs

Au niveau de chaque formation, les coureurs seront mis par ordre alphabétique.

- **« Autres concurrents » dans l'ordre de départ :** le jury composera l'ordre de départ par rotation des régions selon l'ordre fixé dans l'article 20. Les comités régionaux devront, sous la responsabilité de leur CTR ou de leur chef d'équipe technique régionale, fournir à la FFC l'ordre de tous leurs coureurs par catégorie. Ces listes seront communiquées par mail auprès de la FFC à l'adresse e.baillet@ffc.fr au plus tard avant 17h00, 3 jours avant la course soit le jeudi précédent l'épreuve. A défaut de cette communication, le jury des arbitres procédera à un tirage au sort.
- **Classement UCI :** lorsqu'il s'agit de prendre en compte le classement UCI, c'est le dernier classement UCI publié avant l'épreuve qui est appliqué.

Dérogation : sur avis de la DTN, un concurrent pourra être replacé sur la grille de départ, derrière les coureurs selon le classement UCI. Cette demande devra être adressée au président du jury des arbitres au moins 3 jours avant l'épreuve.

1^{ère} manche :

	Dossards	Ordre de départ
Masters Femmes	<ol style="list-style-type: none"> 1. La Championne du Monde Master Femme 2. La Championne de France Master Femme 3. La Championne d'Europe Master Femme 4. Les concurrentes classées dans le classement des Championnats de France Masters de Cyclo-cross de l'année précédente 5. Les concurrentes étrangères Les autres concurrentes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les concurrentes figurant au classement de la Coupe de France Masters de Cyclo-cross de la saison précédente 2. Les concurrentes figurant au classement des Championnats de France Masters Cyclo-cross de la saison précédente 3. Les concurrentes étrangères 4. Les autres concurrentes

	Dossards	Ordre de départ
Masters Hommes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Champion du Monde Master Homme 2. Le Champion de France Master Homme 3. Le Champion d'Europe Master Homme 4. Les coureurs classés dans le classement des Championnats de France Masters de Cyclo-cross de l'année précédente 5. Les concurrents étrangers 6. Les autres concurrents 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les coureurs figurant au classement de la Coupe de France Masters de Cyclo-cross de la saison précédente 2. Les coureurs figurant au classement des Championnats de France Masters Cyclo-cross de la saison précédente 3. Les concurrents étrangers 4. Les autres concurrents

	Dossards	Ordre de départ
Cadettes U17 Filles	<ol style="list-style-type: none"> 1. La Championne de France Cadette 2. Les autres concurrentes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les 30 premières de la Coupe de France Cadette U17 Filles de l'année précédente 2. Les 30 premières concurrentes du dernier Championnat de France Cadette 3. Les autres concurrentes

	Dossards	Ordre de départ
Cadets U17 Garçons	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Champion de France Cadet 2. Les autres concurrents 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les 30 premiers de la Coupe de France Cadet U17 Garçons de l'année précédente 2. Les 30 premiers du dernier Championnat de France Cadet 3. Les autres concurrents

	Dossards	Ordre de départ
Juniors Femmes	<ol style="list-style-type: none"> 1. La Championne du Monde Junior Femme 2. La Championne de France Junior Femme 3. La Championne d'Europe Junior Femme 4. La Championne de France Cadette 5. Les concurrentes classées au classement cyclo-cross UCI publié 6. Les concurrentes étrangères 7. Les autres concurrentes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les concurrentes classées au dernier classement cyclo-cross UCI publié 2. Les 10 premières de la Coupe de France Junior Femme de l'année précédente 3. Les 10 premières du dernier Championnat de France Junior Femme 4. Les concurrentes étrangères 5. Les 10 premières de la Coupe de France Cadette de l'année précédente 6. Les 10 premières du dernier Championnat de France Cadette 7. Les autres concurrents

	Dossards	Ordre de départ
Juniors Hommes	1. Le Champion du Monde Junior Homme	1. Les coureurs Juniors Hommes au dernier classement cyclo-cross UCI publié
	2. Le Champion de France Junior Homme	2. Les 20 premiers de la Coupe de France Junior Homme de l'année précédente
	3. Le Champion d'Europe Junior Homme	3. Les 20 premiers du dernier Championnat de France Junior Homme
	4. Le Champion de France Cadet	4. Les concurrents étrangers
	5. Les coureurs Juniors Hommes classés dans les 50 premiers du classement cyclo-cross UCI publié	5. Les 10 premiers de la Coupe de France Cadet de l'année précédente
	6. Les concurrents étrangers	6. Les 10 premiers du dernier Championnat de France Cadet
	7. Les autres concurrents	7. Les autres concurrents

	Dossards	Ordre de départ
Espoirs U23 Hommes	1. Le Champion du Monde Espoir U23 Homme	1. Les coureurs Espoir U23 Hommes au dernier classement cyclo-cross UCI publié
	2. Le Champion de France Espoir U23 Homme	2. Les 20 premiers de la Coupe de France Espoir U23 Homme de l'année précédente
	3. Le Champion d'Europe Espoir U23 Homme	3. Les 20 premiers du dernier Championnat de France Espoir U23 Homme
	4. Le Champion de France Junior Homme	4. Les coureurs des équipes UCI
	5. Les coureurs Espoir U23 Hommes classés dans les 50 premiers du classement cyclo-cross UCI Elites publié	5. Les concurrents étrangers
	6. Les coureurs des équipes UCI	6. Les 10 premiers de la Coupe de France Junior Homme de l'année précédente
	7. Les concurrents étrangers	7. Les 10 premiers du dernier Championnat de France Junior Homme
	8. Les autres concurrents	8. Les autres concurrents

	Dossards	Ordre de départ
Elite, Espoirs U23 Femmes	1. La Championne du Monde Elite Femme	1. Les concurrentes classées au dernier classement cyclo-cross UCI publié
	2. La Championne de France Elite Femme	2. Les 20 premières de la Coupe de France Elite Femme de l'année précédente
	3. La Championne d'Europe Elite Femme	3. Les 20 premières du dernier Championnat de France Elite Femme
	4. La Championne d'Europe Espoir U23 Femme	4. Les concurrentes des équipes UCI
	5. Les concurrentes classées dans les 50 premières du classement cyclo-cross UCI publié	5. Les concurrentes étrangères
	6. Les concurrentes des équipes UCI	6. Les autres concurrentes
	7. Les concurrentes étrangères	
	8. Les autres concurrentes	

	Dossards	Ordre de départ
Elite Hommes	1. Le Champion du Monde Elite Homme	1. Les coureurs classés au dernier classement cyclo-cross UCI publié
	2. Le Champion de France Elite Homme	2. Les 20 premiers de la Coupe de France Elite Homme de l'année précédente
	3. Le Champion d'Europe Elite Homme	3. Les 20 premiers du dernier Championnat de France Elite Homme
	4. Le Champion de France Espoir U23 Homme	4. Les coureurs des équipes UCI
	5. Les coureurs classés dans les 50 premiers du classement cyclo-cross UCI Elite Homme publié	5. Les concurrents étrangers
	6. Les coureurs des équipes UCI	6. Les 10 premiers de la Coupe de France Espoir U23 Homme de l'année précédente
	7. Les concurrents étrangers	7. Les 10 premiers du dernier Championnat de France Espoir U23 Homme
	8. Les autres concurrents	8. Les autres concurrents

➤ **2^{ème} manche et suivantes :**

	Dossards	Ordre de départ
Masters Femmes	<ol style="list-style-type: none"> 1. La Championne du Monde Master Femme 2. La Championne de France Master Femme 3. La Championne d'Europe Master Femme 4. Les concurrentes classées dans le classement des Championnats de France Masters de Cyclo-cross de l'année précédente 5. Les concurrentes étrangères 6. Les autres concurrentes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les concurrentes figurant au classement général scratch de la Coupe de France Masters de la saison en cours 2. Les concurrentes étrangères 3. Les autres concurrentes

	Dossards	Ordre de départ
Masters Hommes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Champion du Monde Master Homme 2. Le Champion de France Master Homme 3. Le Champion d'Europe Master Homme 4. Les coureurs classés dans le classement des Championnats de France Masters de Cyclo-cross de l'année précédente 5. Les concurrents étrangers 6. Les autres concurrents 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les coureurs figurant au classement général scratch de la Coupe de France Masters Cyclo-cross de la saison en cours 2. Les concurrents étrangers 3. Les autres concurrents

	Dossards	Ordre de départ
Cadettes U17 Filles	<ol style="list-style-type: none"> 1. La Championne de France Cadette 2. Les 20 premières concurrentes de la Coupe de France Cadette U17 Filles 3. Les autres concurrentes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les concurrentes figurant au classement de la Coupe de France Cadette U17 Filles de la saison en cours 2. Les 60 premières concurrentes de la manche précédente de la Coupe de France Cadette U17 Filles 3. Les autres concurrentes

	Dossards	Ordre de départ
Cadets U17 Garçons	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Champion de France Cadet 2. Les 20 premiers de la Coupe de France Cadet U17 Garçons 3. Les autres concurrents 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les coureurs figurant au classement de la Coupe de France Cadet U17 Garçons de la saison en cours 2. Les 60 premiers coureurs de la manche précédente de la Coupe de France Cadet U17 Garçons 3. Les autres concurrents

	Dossards	Ordre de départ
Juniors Femmes	<ol style="list-style-type: none"> 1. La Championne du Monde Junior Femme 2. La Championne de France Junior Femme 3. La Championne d'Europe Junior Femme 4. La Championne de France Cadette 5. Les concurrentes classées au dernier classement cyclo-cross UCI publié 6. Les 20 premières de la Coupe de France Juniors Femmes 7. Les concurrentes étrangères 8. Les autres concurrentes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les concurrentes classées au dernier classement cyclo-cross UCI publié 2. Les concurrentes figurant au classement de la Coupe de France Junior Femme de la saison en cours 3. Les 60 premières concurrentes de la manche précédente de la Coupe de France Junior Femme 4. Les concurrentes étrangères 5. Les autres concurrentes

	Dossards	Ordre de départ
Juniors Hommes	6. Le Champion du Monde Junior Homme	1. Les coureurs Juniors Hommes au dernier classement cyclo-cross UCI publié
	7. Le Champion de France Junior Homme	2. Les coureurs figurant au classement de la Coupe de France Junior Homme de la saison en cours
	8. Le Champion d'Europe Junior Homme	3. Les 60 premiers coureurs de la manche précédente de la Coupe de France Junior Homme
	9. Le Champion de France Cadet	4. Les concurrents étrangers
	10. Les coureurs Juniors Hommes classés dans les 50 premiers du classement cyclo-cross UCI publié	5. Les autres concurrents
	11. Les 20 premiers de la Coupe de France Juniors Hommes	
	12. Les concurrents étrangers	
	13. Les autres concurrents	

	Dossards	Ordre de départ
Espoir U23 Hommes	1. Le Champion du Monde Espoir U23 Homme	1. Les coureurs Espoir U23 Hommes au dernier classement cyclo-cross UCI publié
	2. Le Champion de France Espoir U23 Homme	2. Les coureurs figurant au classement de la Coupe de France Espoir U23 Homme de la saison en cours
	3. Le Champion d'Europe Espoir U23 Homme	3. Les coureurs des équipes UCI
	4. Le Champion de France Junior Homme	4. Les concurrents étrangers
	5. Les coureurs Espoir U23 Hommes classés dans les 50 premiers du classement cyclo-cross UCI Elite publié	5. Les 60 premiers coureurs de la manche précédente de la Coupe de France Espoir U23 Homme
	6. Les 20 premiers de la Coupe de France Espoir U23 Homme	6. Les autres concurrents
	7. Les coureurs des équipes UCI	
	8. Les concurrents étrangers	
1. Les autres concurrents		

	Dossards	Ordre de départ
Elite, Espoir U23 Femmes	1. La Championne du Monde Elite Femme	1. Les concurrentes classées au dernier classement cyclo-cross UCI publié
	2. La Championne de France Elite Femme	2. Les concurrentes figurant au classement de la Coupe de France Elite Femme de la saison en cours
	3. La Championne d'Europe Elite Femme	3. Les concurrentes des équipes UCI
	4. La Championne d'Europe Femme Moins de 23 ans	4. Les concurrentes étrangères
	5. La Championne de France Junior Femme	5. Les 60 premières concurrentes de la manche précédente de la Coupe de France Elite Femme
	6. Les concurrentes classées dans les 50 premières du classement cyclo-cross UCI publié	6. Les autres concurrentes
	7. Les 20 premières de la Coupe de France Elite Femme	
	8. Les concurrentes des équipes UCI	
	9. Les concurrentes étrangères	
	10. Les autres concurrentes	

	Dossards	Ordre de départ
Elite Hommes	1. Le Champion du Monde Elite Homme	1. Les coureurs classés au dernier classement cyclo-cross UCI publié
	2. Le Champion de France Elite Homme	2. Les coureurs figurant au classement de la Coupe de France Elite Homme de la saison en cours
	3. Le Champion d'Europe Elite Homme	3. Les coureurs des équipes UCI
	4. Le Champion de France Espoir U23 Homme	4. Les concurrents étrangers
	5. Les coureurs classés dans les 50 premiers du classement cyclo-cross UCI Elite publié	5. Les 60 premiers coureurs de la manche précédente de la Coupe de France Elite Homme
	6. Les 20 premiers de la Coupe de France Elite Homme	6. Les autres concurrents
	7. Les coureurs des équipes UCI	
	8. Les concurrents étrangers	
	9. Les autres concurrents	

Nota : Les cas exceptionnels non prévus dans les dispositions ci-dessus seront traités par le jury des arbitres en accord avec la Direction Technique Nationale.

ARTICLE 10. REUNIONS DE PRE-COMPETITION

Vendredi 13h00 : Validation du circuit de compétition en présence :

- Du président du jury
- D'un membre de la Direction Technique Nationale de la FFC
- D'un membre de la Direction des Évènements et de la Réglementation Sportive de la FFC
- De membres du comité local d'organisation : responsable du comité local d'organisation et responsable de la mise en place du circuit

Lors de cette réunion, aucun coureur sur son vélo n'est autorisé à circuler sur le circuit d'entraînement et / ou de compétition, seule une reconnaissance à pied est possible à cet horaire par les coureurs et leur encadrement technique.

ARTICLE 11. OUVERTURE DU CIRCUIT

L'accès au circuit d'entraînement et / ou de compétition par les coureurs peut se faire selon le programme sportif établi dans l'article 5 de ce présent règlement et selon les règles ci-dessous :

- Sur les horaires indiqués, les sportifs pourront effectuer leurs entraînements à vélo aux allures souhaitées.
- Le jour des compétitions 60 minutes avant l'heure d'appel de la 1^{ère} épreuve de la journée
- Le jour des compétitions pendant la pause déjeuner seulement si le circuit est libéré de tout coureur de l'épreuve précédente

ARTICLE 12. ATTRIBUTION DES BOXES DE DEPANNAGE

Les coureurs seront regroupés par :

- Comité Régional, quelle que soit la structure sous laquelle ils évoluent (clubs, sélection départementale, sélection régionale)
- Équipe UCI Cyclo-cross
- Team FFC Cyclo-cross

Le Président du Jury des arbitres prédéterminera le nombre de boxes par structure (Comité Régional et Equipe Cyclo-cross) et par catégorie en fonction du nombre de partants.

Un tirage au sort sera effectué informatiquement avec le prestataire informatique neutre en collaboration avec le jury des arbitres, communiqué par mail et affiché sur site.

Il n'y a pas de réunion des directeurs sportifs concernant les épreuves Masters. L'attribution des boxes de dépannage sera alors effectuée par le jury des arbitres selon le tirage au sort (cf. article 22).

Les mécaniciens ou accompagnateurs techniques ayant besoin d'un accès dans le poste de dépannage pour un soutien mécanique auprès des coureurs seront accrédités d'un bracelet de couleur différente pour chaque catégorie d'âge et donc chaque épreuve de la journée de Coupe de France.

ARTICLE 13. APPEL DES COUREURS

Il n'y a pas de procédure de signature au départ des épreuves, c'est la confirmation des partants la veille de l'épreuve, puis l'appel des coureurs par les membres du jury des arbitres qui font foi.

Lors de l'appel des coureurs pour la mise en grille de chaque épreuve :

- Le coureur appelé a le choix de la place sur sa ligne de départ
- Si un coureur appelé est absent ou en retard, il perd donc sa place sur sa ligne de départ et prendra place sur la grille de départ au moment de son arrivée dans la zone d'appel des coureurs.

ARTICLE 14. COUREURS DOUBLÉS & RÈGLE DES 80%

- **Règle des 80 % :**

La règle des 80% est appliquée pour toutes les épreuves (de U17 Filles à Elite Hommes) ~~sauf pour les courses Femmes et Cadets.~~

~~Dans ces épreuves Femmes et Cadets, au moment de l'arrivée, les coureurs doublés seront arrêtés dans la zone prévue à cet effet (zone dite des 80%) à l'entrée de la ligne droite d'arrivée.~~

Est retiré du parcours tout coureur étant 80 % plus lent que le leader de l'épreuve au premier tour. Il doit quitter le parcours à la fin de son tour dans la zone prévue à cet effet (dite zone du 80 %) sauf quand le leader est dans son dernier tour.

Cette règle ne sera pas appliquée sur les épreuves Masters.

- **Gestion des coureurs doublés :**

Les coureurs doublés doivent continuer le tour au cours duquel ils ont été rejoints et quitter l'épreuve par une sortie se situant juste avant la dernière ligne droite ou dans la zone dite du 80 %.

- **Classements :**

Qu'ils soient stoppés selon la règle des 80% ou parce qu'ils ont été doublés, les coureurs concernés sont classés sur la liste des résultats en fonction de l'ordre où ils ont été retirés du parcours, leur nom étant accompagné du nombre de tours de retard non faits.

ARTICLE 15. CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Lors de la 1^{ère} journée d'un week-end de Coupe de France de Cyclo-cross, une cérémonie protocolaire a lieu en fin de matinée pour chaque épreuve Master et l'épreuve Junior Femmes et en fin d'après-midi pour chaque épreuve UCI afin de récompenser les 3 premiers coureurs du classement scratch uniquement.

Lors de la 2^{ème} journée, à l'issue de chaque épreuve ~~Cadette~~ U17 Filles, ~~Cadet~~ U17 Garçons, Junior Homme, ~~Espoir~~ U23 Homme, Junior Femme, Elite/~~Espoir~~ U23 Femmes (classement scratch) et Elite Homme, le / la leader de la Coupe de France de Cyclo-cross recevra un bouquet de fleurs.

La remise de ce signe distinctif aura lieu lors d'une cérémonie protocolaire à laquelle devra se soumettre le coureur leader après la remise des récompenses aux trois premiers de l'épreuve.

Durant la cérémonie protocolaire, les lauréats devront se présenter en tenue de coureurs. Le port de casquette, bonnet, lunettes, pantalon, collant ou sur-chaussures est libre lors de la cérémonie protocolaire de la Coupe de France, mais le coureur devra porter sur son buste les couleurs et partenaires avec lesquels il a participé à la course et sous lesquels il a été engagé.

Lors des protocoles officiels, ne doivent être présent que les seuls coureurs concernés, les officiels, les hôtes du comité local d'organisation et quelques membres de l'organisation.

Lors de la cérémonie protocolaire de la finale de Coupe de France uniquement, les 3 premiers coureurs de chaque catégorie du classement général seront appelés.

Enfin, il sera possible de procéder, mais dans un deuxième temps, à une éventuelle remise de récompenses.

ARTICLE 16. CLASSEMENT DE LA COUPE DE FRANCE

Le classement général de la Coupe de France de Cyclo-cross sera établi par l'addition des points acquis sur chaque manche de Coupe de France de Cyclo-cross suivant des barèmes définis. Tous les coureurs français et étrangers participant à au moins une des manches de la Coupe de France peuvent figurer au classement général de la Coupe de France.

La Coupe de France de Cyclo-cross se compose de 6 manches pour les catégories dites UCI (Juniors, **Espoir U23**, Elite Hommes et Femmes) tandis que les catégories **Cadets U17 Garçons**, **Cadettes U17 Filles** et Masters ont 3 manches sur la saison.

Les coureurs de **Cadets U17** à Elite marquent les points suivant le barème ci-après selon leur classement lors de la manche en question.

GRILLE DE POINTS COUPE DE FRANCE CADETS U17 A ELITE									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
45	42	40	39	38	37	36	35	34	33
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
32	31	30	29	28	27	26	25	24	23
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
22	21	20	19	18	17	16	15	14	13
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
12	11	10	9	8	7	6	5	4	3

Les coureurs Masters marquent les points suivant le barème ci-après selon leur classement sur chaque manche. Lors de chaque manche, un podium scratch sera effectué pour chacune des 3 épreuves uniquement. Toutefois, un classement général individuel de chaque catégorie d'âge de M1 à M8 sera établi, permettant ainsi aux coureurs de se positionner sur la grille de départ lors des Championnats de France Masters de Cyclo-cross.

GRILLE DE POINTS COUPE DE FRANCE MASTERS									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
45	42	40	39	38	37	36	35	34	33
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
32	31	30	29	28	27	26	25	24	23
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
22	21	20	19	18	17	16	15	14	13
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
12	11	10	9	8	7	6	5	4	3
41	42	43	44	45	46	47	48	49	...
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Le coureur ayant totalisé le plus grand nombre de points sera déclaré leader de la Coupe de France de Cyclo-cross de la saison.

En cas d'ex-aequo, il sera tenu compte des critères suivants dans l'ordre :

- Le plus grand nombre de participations parmi les manches de Coupe de France
- Le plus grand nombre de meilleures places obtenues parmi les manches de Coupe de France
- Le classement de la dernière épreuve est prépondérant

ARTICLE 17. ATTRIBUTION DES POINTS UCI

Les épreuves Elites Hommes, **Espoir U23** Hommes, Juniors Hommes et Elites Femmes sont enregistrées au calendrier UCI en classe 2 et attribuent des points au classement individuel UCI de Cyclo-cross :

Grille de points en Classe 2 UCI :

Classement de l'épreuve :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Elites Hommes & Femmes	40	30	20	15	10	8	6	4	2	1
Espoir U23 Hommes	30	20	15	12	10	8	6	4	2	1
Juniors Hommes & Femmes	30	20	15	12	10	8	6	4	2	1

ARTICLE 18. PUBLICATION DES RESULTATS

Le classement à l'issue de chaque épreuve fera l'objet d'une publication sur le site internet de la Fédération Française de Cyclisme : www.ffc.fr

ARTICLE 19. PRIX COUREURS

19.1 - Sur chaque manche de la Coupe de France

La dotation des épreuves de la Coupe de France de Cyclo-cross est présentée ci-dessous pour chaque manche et chaque catégorie selon la grille définie par les obligations financières UCI en classe 2.

Ranking / Classement	MEN & WOMEN ELITE / HOMMES & FEMMES ELITE	MEN UNDER 23 / HOMMES MOINS DE 23 ANS	MEN & WOMEN JUNIOR / HOMMES & FEMMES JUNIORS
	Class 2 / Classe 2		
1st / 1er	350 €	175 €	150 €
2nd / 2ème	180 €	120 €	100 €
3rd / 3ème	120 €	90 €	70 €
4th / 4ème	90 €	70 €	60 €
5th / 5ème	85 €	60 €	50 €
6th / 6ème	80 €	50 €	50 €
7th / 7ème	75 €	50 €	50 €
8th / 8ème	70 €	50 €	40 €
9th / 9ème	65 €	50 €	40 €
10th / 10ème	60 €	50 €	40 €
11th / 11ème	55 €	30 €	30 €
12th / 12ème	50 €	30 €	30 €
13th / 13ème	45 €	30 €	30 €
14th / 14ème	40 €	30 €	30 €
15th / 15ème	35 €	30 €	30 €
16th / 16ème	25 €	20 €	
17th to 20th / 17ème à 20ème	25 €	20 €	
Total	1'525 €	1'015 €	800 €

19.2 - Classement Général Final de la Coupe de France

Des prix sont remis aux 5 premiers coureurs du classement général de la Coupe de France pour les catégories Juniors, U23, Elite.

Catégories d'âge	Jun. Femmes	Jun. Hommes	U23 Hommes	Elite Femmes	Elite Hommes
1 ^{er}	800€	800€	1 000€	1 500€	1 500€
2 ^{ème}	400€	400€	700€	1 000€	1 000€
3 ^{ème}	200€	200€	300€	500€	500€
4 ^{ème}	100€	100€	100€	150€	150€
5 ^{ème}	100€	100€	100€	150€	150€
TOTAL	1 600 €	1 600 €	2 200 €	3 300 €	3 300 €

Le montant total des prix remis au Classement Général de la Coupe de France Cyclo-cross est de **12 000€**. La FFC reversera les prix, après homologation des résultats, à la fédération nationale ou au comité régional du coureur.

ARTICLE 19. QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Le nombre de coureurs qualifiés d'office au Championnat de France de Cyclo-cross à l'issue de la finale de la Coupe de France est présenté ci-dessous par catégorie d'âge.

Les coureurs étrangers seront sortis du classement général de la Coupe de France.

Catégories d'âge	Nombre de participants qualifiés d'office par la Coupe de France	Nombre de quotas supplémentaires par Comité régional
Cadettes U17 Filles	25	Quota libre
Juniors Femmes	20	Quota libre
Elite Femmes	25	Quota libre
Cadets U17 Garçons	50	2
Juniors Hommes	50	2
Espoir U23 Hommes	50	2
Elite Hommes	50	2
Masters Femmes	/	/
Masters Hommes	/	/

ARTICLE 20. ORDRE DES COMITES REGIONAUX

Ci-après le tirage au sort des comités régionaux applicable à l'ensemble des catégories et des différentes manches de Coupes de France :

Dans les épreuves où les catégories ~~Espoir~~ U23 Hommes et Elites Hommes sont rassemblées, le tirage au sort des Elite Hommes sera pris en référence.

MASTERS	CADETTES	JUNIORS FEMMES	ESPOIRS ET ELITES FEMMES
Pays de la Loire	Martinique	Région Sud	Normandie
Nouvelle Calédonie	Normandie	Nouvelle Calédonie	Mayotte
Centre-Val de Loire	Guyane	Mayotte	La Réunion
Martinique	Pays de la Loire	Centre-Val de Loire	Martinique
Région Sud	Nouvelle-Aquitaine	Auvergne-Rhône-Alpes	Bretagne
Occitanie	Polynésie Française	Grand Est	Occitanie
Normandie	Nouvelle Calédonie	Bourgogne-Franche-Comté	Grand Est
La Réunion	Bretagne	Martinique	Nouvelle-Aquitaine
Ile-de-France	La Réunion	Normandie	Pays de la Loire
Guadeloupe	Hauts-de-France	Bretagne	Guyane
Hauts-de-France	Corse	La Réunion	Polynésie Française
Mayotte	Ile-de-France	Guadeloupe	Ile-de-France
Bretagne	Mayotte	Ile-de-France	Région Sud
Polynésie Française	Grand Est	Guyane	Guadeloupe
Corse	Guadeloupe	Corse	Bourgogne-Franche-Comté
Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes	Pays de la Loire	Corse
Bourgogne-Franche-Comté	Occitanie	Hauts-de-France	Nouvelle Calédonie
Guyane	Bourgogne-Franche-Comté	Nouvelle-Aquitaine	Auvergne-Rhône-Alpes
Nouvelle-Aquitaine	Région Sud	Polynésie Française	Hauts-de-France
Grand Est	Centre-Val de Loire	Occitanie	Centre-Val de Loire

CADETS	JUNIORS HOMMES	ESPOIRS HOMMES	ELITE HOMMES
Centre-Val de Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	Nouvelle-Aquitaine	Grand Est
Bretagne	Bourgogne-Franche-Comté	Auvergne-Rhône-Alpes	Nouvelle Calédonie
Hauts-de-France	Normandie	Hauts-de-France	Ile-de-France
Martinique	La Réunion	Normandie	Hauts-de-France
Pays de la Loire	Polynésie Française	Occitanie	Corse
La Réunion	Région Sud	Mayotte	Région Sud
Région Sud	Guyane	Guyane	Nouvelle-Aquitaine
Corse	Grand Est	Bretagne	Martinique
Guadeloupe	Nouvelle Calédonie	Bourgogne-Franche-Comté	Occitanie
Guyane	Mayotte	Région Sud	Guadeloupe
Polynésie Française	Hauts-de-France	La Réunion	Centre-Val de Loire
Bourgogne-Franche-Comté	Pays de la Loire	Centre-Val de Loire	Guyane
Nouvelle-Aquitaine	Martinique	Ile-de-France	Bourgogne-Franche-Comté
Normandie	Guadeloupe	Grand Est	Normandie
Nouvelle Calédonie	Nouvelle-Aquitaine	Corse	Mayotte
Grand Est	Bretagne	Pays de la Loire	Polynésie Française
Mayotte	Occitanie	Guadeloupe	Auvergne-Rhône-Alpes
Occitanie	Corse	Nouvelle Calédonie	Bretagne
Auvergne-Rhône-Alpes	Ile-de-France	Polynésie Française	Pays de la Loire
Ile-de-France	Centre-Val de Loire	Martinique	La Réunion